VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales et Résidences

Cottages Simples et Doubles et Terrains pour Bâtir

DANS DIVERS DISTRICTS,

Donnant une occasion à tous genres d'acheteurs de faire un placement rémunératif ou spéculation de valeur.

PETER GALLAGHER vs Mme MARGARET DRISCOLL,

Veuve de John Eli Pierce, et al.

No 84 874—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 10 juin 1908 et signé le 17 juin 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La propriété commerciale de choix comprenant la bâtisse de bureau en briques à trois étages Nos 226, 228 et 230 Passage de la Bourse. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Chartres, Douane et Bienville, désigné par la lettre B sur un plan ou devis d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 18 avril 1893, annexé pour référence à un acte passé le 7 juin 1893 pardevant J. J. Woulfe, notaire, et mesurant d'après iceluy 43 pieds 10 pouces et 6 lignes de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 9 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

2° Le bon cottage double en bois à un étage Nos 725 et 727, rue Nord Mire coin de la rue Ste Anne, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Mire, Nord Tonti, Ste Anne et Orléans; il est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 2 mars 1893, d'après lequel ledit lot mesure 29 pieds de face à la rue Mire sur 87 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Ste Anne et entre lignes parallèles. Ledit lot formant le coin des rues Nord Mire et Ste Anne.

3° Le cottage simple en bois à un étage, confortable et commode, élevé de terre sur deux terrains No 721 rue Nord Mire, retiré du trottoir et contenant vestibule et neuf chambres. Le terrain comprenant deux certains lots situés dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite; elle est désignée sur le devis ci-dessus mentionné par Pilié par la lettre B et mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Nord Mire sur 87 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 721 et 723 rue Nord Miro, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet comme les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites et est contigu à la propriété troisièmement décrite. Il est désigné par la lettre C, sur le devis ci-dessus, par Pilié et mesurant d'après cela 33 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Nord Miro sur 87 pieds 8 pouces et 3 lignes de prof. ndeur entre lignes parallèles.

5° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Mire et Tonti. Les dits lots sont désignés par les numéros 14 et 15 d'après un plan dressé par J. Coumarry, daté le 15 septembre 1844, et déposé en l'étude de P. P. Laborie, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Le lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 86 pieds 2 pouces sur la ligne le séparant du lot No 13 et 85 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 85 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 14, et 85 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 16.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 1920 et 1922 rue St Pierre, contenant trois chambres de chaque côté. Le lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 240, borné par la rue St Pierre, Promenade Carondelet, les rues Nord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 15 sur un plan dressé par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte d'inventaire passé par M. U. Soniat, notaire en cette ville, le 14 avril 1900, lequel dit lot de terre mesure d'après ledit plan et d'après l'arpentage actuel, 34 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Pierre, 100 pieds, 11 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 14, 101 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 16, et 34 pieds, 5 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

7° La bâtisse en bois à un étage et mansarde avec résidence en bois à un étage dans le fond, contenant quatre chambres et désignée par les Nos 1817, 1819 et 1821 rue Dumaine. Le lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 226, borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St Philippe; ledit lot est désigné par le numéro 16 de l'ilet K sur un plan de James Pilié, voyer, daté le 18 mars 1832 et déposé en l'étude de Louis F. Caire, ancien notaire en cette ville et aussi un autre plan dressé par Louis H. Pilié sous la date du 30 septembre 1880 et déposé en l'étude de Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, comme plan No 61 suivant le dernier mentionné. Ledit lot mesure en mesure américaine 42 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, David, Solomon et Douane, maintenant Iberville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Solomon sur 159 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, maintenant Iberville, Canal, Solomon et David, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Douane, maintenant Iberville, sur 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

10° Quatre certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Sud Franklin (autrefois St David), Jena et Saratoga (autrefois St Patrick), qui était autrefois désigné comme ilet 91 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, sous la date du 18 mars 1834 et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et est maintenant désigné par le numéro 523 sur un croquis à cela fait par H. C. Brown, assistant-ingénieur de ville sous la date du 2 août 1896, annexé pour référence à un acte de vente. Lesdits lots sont désignés par les numéros 17, 18, 19 et 20, sur le susdit croquis par ledit assistant-ingénieur de ville H. C. Brown, et contigus l'un à l'autre. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds 3 pouces et 4 lignes à ladite rue Cadiz sur 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage près des lignes de chars et autres agréments. Pour spéculation, placement ou résidence sont également désirables, et prouveront un excellent achat à qui désirera investir son argent dans une chose sûre.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège; les billets devant porter 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les actes devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère, les taxes de 1908, aussi les frais de tous certificats requis devant être annexés aux actes de vente et les primes d'assurance de et à partir du jour de l'adjudication; les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'après le passage de l'acte authentique portant le titre.

Les actes de vente devant être pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, Dart & Kernan, avocats.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

D'UN COIN DES AFFAIRES ET DE DEMEURE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.
W. A. KERNAGHAN, Encanteur.
Bureau, 339 rue Carondelet.

JEUDI, 23 JUILLET 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1908 et signé le 19 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Patrick Redmond et d'Anne Newman Redmond, sa femme, No 84,940 du docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite:

Le magasin et résidence double, à un étage et en bois, Nos 2301 et 2303 rue Gravier, coin Mire, ayant magasin et deux chambres au coin, et trois chambres de l'autre côté. Le terrain avec tous les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Mire et Tonti, désigné par le No un sur un devis annexé à un acte du 8 juin 1857, pardevant T. O. Stark, notaire. Ledit terrain forme le coin des rues Gravier et Mire, et mesure 30 pieds, 3 pouces de face rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Miro. Dans un bon voisinage s'améliorant, convenable comme placement d'argent ou résidence.

Conditions—Comptant et l'obligation de payer les taxes par l'acquéreur, dues et exigibles en 1908 en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Chas. Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement supérieur en Propriété Commerciale sur la rue St Louis.

A proximité du Nouveau Palais de Justice, des Chemins de fer et près des Quais de Navires.

Succession de J. B. Junqua.

No 83,433. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 juin 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Le magasin et résidence substantiel en briques à deux étages No 531 rue St Louis, contenant magasin au rez de chaussée et au premier des chambres d'habitation et sur le côté une large entrée pour wagon. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, mesurant 42 pieds de face à la rue St Louis sur 101 pieds de profondeur, plus ou moins.

2° Le magasin et résidence en briques à deux étages et mansarde Nos 525 et 527 rue St Louis, contenant magasin et entrepôt au rez de chaussée, et chambres d'habitation au premier étage et entrée pour wagon sur le côté, le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Decatur et Chartres, et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue St Louis sur 159 pieds de profondeur, plus ou moins, qui en mesure américaine serait 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur 159 pieds, 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

3° Le grand magasin en briques à deux étages et mansarde bien construit, Nos 515, 517 et 519 rue St Louis. Le terrain est décrit comme une certaine portion située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, laquelle portion de terre est composée de trois lots de terre désignés par les Nos 12, 12 bis et 14, mesurant comme suit: Le lot No 14 mesure 20 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 9 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 12 bis. Le lot No 12 bis mesure 20 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 12, et 68 pieds 2 pouces de profondeur sur le côté du lot No 10, faisant un total de façade de 50 pieds 5 pouces et 1 ligne.

Cette propriété est située à quelques ilets au dessous de la rue du Canal et est admirablement placée pour le commerce ou entrepôt. Pour placement de commerce et résidence elle mérite considération.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans avec 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses pour le montant en plein des billets.

L'acquéreur devant payer 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets, et de rembourser les primes pour les polices de feu non expirées, et de déposer 10 0|0 de son enchère avec l'encanteur et d'assumer le paiement des taxes pour 1908 en plus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant George M. Barnett, notaire, et les loyers et revenus de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato — J. L. Onorato. — J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Teutonia Bank and Trust Co. vs. American Marble Granite Co., Ltd.—Cour Civile de District, No 86,1[27]

VENTE DE RECEVEUR!

A L'ENCAN, MARDI, 21 JUILLET 1908, A 11 A. M

A L'USINE DE LA AMERICAN MARBLE & GRANITE CO., LTD., COIN DES RUES SCOTT ET ST-LOUIS.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, du docket No 86127 dans l'affaire intitulée La Teutonia Bank and Trust Co. vs American Marble and Granite Co. Ltd, ledit ordre daté et signé le 29 juin 1908, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique MARDI, le 21 juillet 1908, commençant à 11 heures A. M., sur les lieux coin des rues Scott et St Louis, les effets comme suit—

Les Chevaux, Wagons et Harnais, Marchandises au Magasin appartenant à la American Marble and Granite Co. Ltd, le tout décrit d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Fonc[ières] Bureau 910 rue Gravi[er]
M. B. Rosen, Receveur.
MM. Dart & Kernan, avocats pour le [rece]veur.
10 juil—10 12 19 21

James F. Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

—DU—

Deuxième District, Situées près de l'Avenue Esplanade.

COTTAGE ELEVE AVEC VESTIBULE DANS LE CENTRE AVEC GRAND TERRAIN,
No 2815, Rue Bell, près de la rue White.

COTTAGE SIMPLE,
No 2819, Rue Bell, entre les rues White et Dupré.

COTTAGE SIMPLE,
No 2833, Rue Bell, près de la rue Dupré.

COTTAGE SIMPLE,
No 1202, Rue Dupré, coin de la rue Bell.

JEUDI, le 16 Juillet 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Succession de Mme Hectorine Hurel, Veuve de Prosper Bier.

No 81,880.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR J. F. KEENEY, Encanteur, Bureau, 806 rue Perdido, au rez de chaussée. JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 379, borné par les rues Bell (autrefois St Jean), De Soto (autrefois Washington), White et Dupré, désignée par la lettre B, sur un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 juin 1906, d'après lequel ladite portion de terre, commençant à une distance de 69' 11" et 2''' de l'encoignure White et la rue Bell, et mesurant 59' 4" et 2''' de face à la rue Bell sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue White de 129' 7" et 4''' et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 127' 3" 4''' et sur une largeur de la ligne du fond de 58' 9" 1''', étant composée de tout le lot original No 7, la plus grande partie du lot No 6 et une portion de terre triangulaire désignée par la lettre A et contigue aux dits lots 6 et 7 dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trottoir, contenant 6 chambres, vestibule dans le centre, chambre à bain, office, gaz, gallerie sur le devant et dans le fond, la maison est bien tapissée partout; dans la cour se trouve hangar, deux citernes, etc., et désigné par le numéro municipal 2815 rue Bell.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet ci-dessus mentionné, désigné comme lot No 8 dans le devis ci-dessus mentionné, et mesurant 32' 3" 5''' de face à la rue Bell sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 11" et 4''' sur une largeur sur la ligne du fond de 32' 3" 5'''.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trottoir, ayant un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, gallerie sur le devant et sur le côté, etc., dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2819 rue Bell.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le même district et ilet comme le ci-dessus et désigné comme lot No 11 sur un devis ci-dessus mentionné et mesurant 32' 4" 2''' de face à la rue Bell, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 11" 4'''.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré derrière une jolie clôture en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, galleries devant, sur le côté et à l'arrière, etc., dans la cour hangar, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2833 rue Bell.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le même district et ilet que le précédent, désigné comme le lot D sur le plan déjà mentionné et mesurant 43' 10" 0''' de face à la rue N. Dupré et 43' 10" 0''' dans le fond, sur une profondeur sur la façade rue Bell de 64' 8" 4''' par une même profondeur sur la ligne du côté opposé, ledit lot étant composé de parties de façade des lots originaux 12 et 13.

Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, couvert d'ardoises, contenant 5 chambres, hall, chambre à bain, etc., ayant dans la cour, hangar, citerne, etc. et désigné par le numéro municipal 1202 rue Dupré.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites furent acquises par feu Mme Hectorine Bier, de Mme Nelville Mercier, veuve de Henry Bier, par un acte passé pardevant Charles J. Théard, le 7 mars 1901, enregistré dans le Bureau de —— Livre 197, folio 284.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, la balance, s'il y en a une, à un crédit d'un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an, représenté par des billets de l'acquéreur, divisés de manière à satisfaire les intérêts des parties, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en outre de son enchère les taxes pour l'année 1908, et le coût de tous les certificats devant être annexés à l'acte de vente pardevant Albert Guilbault, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication pour sceller la vente.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.

Dart & Kernan, Lazarus, Michel & Lazarus, Chas F. Claiborne, Chas J. Théard, avocats.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 15 16

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 85,509—Cour Civile de District, Division "A"—Frederick E. Stalb et al. vs Joseph G. Stalb et al.

SPLENDIDES PROPRIETES POUR PLACEMENT.

BATISSE A DEUX ETAGES, 2237, 2239, 2241 rue Rousseau, coin Philip.

Louée comme Epicerie, Buvette et Résidence;

MAISON A DEUX ETAGES ET JOLI COTTAGE SIMPLE,

311-313 RUE PHILIP. 319 RUE PHILIP.

A l'Encan, Jeudi, le 23 Juillet 1908.

EN VERTU d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, Docket No 85,509, dans l'affaire intitulée Frederick E. Stalb et al vs Joseph G. Stalb et al, ledit jugement lu et rendu le 8 juin 1908, et signé le 12 juin 1908, adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'encan publique, JEUDI, le 23 juillet 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes ses améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Rousseau, Philip, St Thomas et l'avenue Jackson, mesurant 83 pieds, 11 pouces et 5 lignes, M. A. de face à la rue Rousseau sur une profondeur et façade à la rue Philip de 158 pieds, 5 pouces et 4 lignes, formant l'encoignure des rues Philip et Rousseau. Pour en faciliter la vente, cette propriété a été subdivisée d'après le devis d'arpentage de George de Armas, voyer, daté du 4 mai 1908, en trois portions de terre, désignées comme lots A B et C. Le lot A formant encoignure des rues Rousseau et Philip et mesurant 73 pieds 8 pouces de fa[ce] à la rue Philip, le lot B est contigu au lot et mesure 42 pieds de face à la rue Philip, le lot C est contigu au lot B et mesure 42 pieds, 1 pouce, 4 lignes de face à la rue Philip. Chaque lot ayant une profondeur de 83 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 8 0|0 d'intérêt représenté par des billets payables aux personnes intéressées garantis par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité 10 0|0 d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats et taxes de 1908 et pour acte de vente pardevant Charles G. Robert, notaire; dix pour cent de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur et agent de propriétés foncières.
Jos Lachenschlaeger, avocat pour le demandeur.
H. Garland Dupré, tuteur ad hoc.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 86,172—Succession de Mme M. Monteverde.

Cottage Double, Nos 706 et 708 Touro

A L'ENCHÈRE, JEUDI, 16 JUILLET, 1908,

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, du docket No 86,172, dans l'affaire intitulée succession de Mme M. Monteverde, ledit ordre daté et signé le 12 juin 1908 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 15 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Un dans l'ilet borné par les rues Union, maintenant Touro, Royale, Kerlerec et Dauphine, mesurant en mesure américaine plus ou moins, trente quatre pieds et ... rue Union maintenant Touro sur ... vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et trente quatre pieds de large dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer et payer en delà et en sus du prix d'adjudication, les taxes de l'année 1908 ainsi que tous les certificats requis pour la vente sera aux frais de l'acquéreur et devra être passé pardevant M. Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 cent devra être fait au moment de l'adjudication à

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières Bureau, 910 rue Gravier.
14 juil—14 21 28—aout 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

No 84,972—COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION D.
Mme CAROLINE REIN, FEMME DE AUGUST BAUMAN, VS CHARLES BARNES, UN MINEUR.

VENTE EN PARTAGE.

BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES

No 1224 Rue Tchoupitoulas.

A L'ENCAN.

JEUDI, 30 JUILLET 1908.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, docket 84,972, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Rein, femme de August Bauman, vs Charles Barnes, un mineur, ledit jugement rendu et lu en cour ouverte le 22 juin 1908 et signé en cour ouverte le 26 juin 1908, et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique le JEUDI, 30 juillet 1908, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Tchoupitoulas et Sud Peters, désigné par le numéro cinq, sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, architecte, etc., daté le 25me jour de janvier 1847, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Starck, ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 462 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant d'après ledit plan, vingt six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques, désignée comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans après la date représentée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après leurs dates, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leur date jusqu'à paiement et garanti pour leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908; les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et agent de Propriétés Foncières. Bureau 910 rue Gravier
J. B. Rosser, Jr., avocat pour la demanderesse.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—Division E—86,086 — Oliver E. Rayne vs les Mineurs Georgiana Rayne Russ et Fannie Rayne Russ.

VENTE EN PARTAGE

Résidence Attrayante à deux Etages, 1106 Rue Peniston.

Aussi le terrain contigu qui forme l'encoignure de la Rue Chestnut.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 AOUT 1908.

EN vertu d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 86,086, dans l'affaire intitulée Oliver E. Rayne vs les mineurs Georgiana Rayne Russ et Fannie Rayne Russ, ledit jugement rendu en cour ouverte le 25 juin 1908 et lu et signé en cour ouverte le 1er juillet 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 13 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières ci-après à savoir

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 283, borné par les rues Peniston, Colisée, Général Taylor et Chestnut, désignée comme lot No 2 et mesurant 45' 7" 3''' de face à la rue Peniston sur une profondeur de 95' 0" 0'''.

Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages contenant vestibule, salon ou salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, chambre à bain.

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, désignée comme lot No 1 dans l'ilet No 283, ledit lot mesurant 28' 0" 00''' de face à la rue Peniston sur une profondeur de 95' 0" 0''', ledit lot est contigu à la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, en termes de un a deux et trois ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur à huit pour cent d'intérêt par an garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908 et de payer tous les frais de certificats qui doivent être annexés à l'acte de vente. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Felix J. Dreyfous, notaire. 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières Bureau, 910 rue Gravier.
12 juil—12 19 26—aout 2 9 13

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Site pour Bâtir, Situé dans la Belle Avenue St-Charles, Entouré par de Belles Résidences.

Succession de Mme Emily Louise Hart.

No 86,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 25 juin 1908 et signé en cour ouverte, le 1er juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Pitt, Constantinople et Marengo, et désignés comme lots 12 et 13 dans l'ilet numéro 61 sur un plan dressé par Augustus S. Phillips, voyer, sous la date du 15 février 1848, déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson en cet Etat, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 10 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Charles I. Denechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour, avocats.
3 juil—3 5 12 19 26—août 2 6

AVIS AUX CREANCIERS

John H. Fisher vs Consumers Oil and Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,530 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. T. Monroe et H. R. Fine, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Eugene Parham, avocat.
10 juil—10 14 19

In re Enterprise Sash Factory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,569—Division C—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire du Fond de la Enterprise Sash Factory, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
7 juil—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C—No 86,139—Interdiction de Charles L. Keppler—Jugement.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: Hy Mooney, avocat pour le pétitionnaire; Edgar H. Bloch, avocat nommé pour représenter le défendeur.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'avocat, la cour considérant que par ladite évidence et spécialement par le témoignage des experts médicaux Docteurs P. E. Archinard et Oscar Czarnowski il a été pleinement prouvé que le défendeur est incapable de prendre soin de sa personne et propriété et devrait être interdit et pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défendeur Charles L. Keppler soit et est par le présent décrété incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété incapable de faire et d'exécuter valablement aucun acte qui pourrait être exécuté par une personne ayant toute sa raison et conséquemment il est maintenant interdit; tous les frais de ces procédures devant être payés de ses biens.

Jugement lu en cour ouverte le 15 juin 1908.

Jugement signé en cour ouverte le 19 juin 1908.

Signé JOHN ST. PAUL, Juge.

Pour copie conforme: J. G. LYNCH, Député Greffier.
30 juin—30—juil 7 14 21 28

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

C. FAUST, Président. Incorporée en 1882. LOUIS RUCH, Secrétaire

Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de

Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.

Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3212. Termes Raisonnables.

Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

Une Occasion pour Entrepreneur de Bâtiments et Marchands.

Un grand assortiment de valeur de quincaillerie coutellerie, marchandises en argent et plaqué, stoves de cuisine et de salon, tuyaux et coudes pour stoves, ferblanc, marchandises galvanisées et émaillées, serrures, poignets de portes, pentures, cordes pour châssis, verrous et clous, assortiment de plats et bassins en fer, ferblanc et porcelaine, outils et ustensiles de jardinier, scies, cuves, baquets, sceaux, bailles, assortiment de couteaux de poche et canifs, un magnifique assortiment de peinture, teints et émaille pour planchers et meubles, vendu en gallons, demi gallons quart de gallons et autres "cans", huiles et vernis, vitres de fenêtres avec portraits et éponges "kalsomines" préparé, brosses pour peinture et pour blanchir, etc., balances, fil de fer pour basse cour, et fil de fer pour écran, théières et cafetières, etc., pendules, lampes, ensemble avec nombre d'autres articles de fantaisie usuellement trouvé dans des établissements de quincaillerie, matériaux pour construire, etc.

AUSSI

UN JOLI "CASH REGISTER", INSTALLATIONS, COMPTOIRS ET MEUBLES DE BUREAU.

In re G. Pitard & Fils versus Helbrook Hardware Co., Ltd., et B. Rosenberg versus R. F. Holbrook, Nos 85,967 et 86,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. E.

PAR GARLAND WOLFE, Encanteur—Bureau No 326 rue Baronne, JEUDI, le 16 juillet 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1520 rue Dryades. En vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 juin 1908, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un assortiment de valeur de quincaillerie, marchandises en fer blanc et autres marchandises materielles de construction, peinture, coutellerie, "Cash Register" et articles divers.

Conditions—Comptant.

Frank E. Rainold, avocat pour le receveur.
5 juil—5 12 15 16

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Piano, Coffre-fort en Fer et Bijoux. Meubles de maison et choses diverses.

Succession de Helen Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

SERONT vendus à l'enchère, MERCREDI, le 15 juillet 1908, à 11 heures a. m., au local 3415 rue Constance près de la rue Seconde, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de ladite Cour, daté du 2 juillet 1908, pour le compte de la succession de Helen Rebecca Giles, à savoir:

Un lot de meubles de maison, piano, coffre-fort en fer, bijoux, etc.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, encanteur.
Louis H. Burns, avocat.
5 juil—5 12 15

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ustensiles de Fermier.

A L'ENCAN—JEUDI le 23 juillet à 11 heures a. m., à la M. L. & T. R. R. & S. S. Co. Annex, rue Front et St Joseph, en vertu de l'acte 167 de 1898, pour le compte de qui il appartiendra, Un Chargeur de Canne incluant "Grabber", Griffer, "Body" Corp Reese, etc., de Labadieville, Lne., consigné à Victor Loisel, Nouvelle Orléans, Lne.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
12 juil—12 19 22 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

W. A. Kernaghan vs M. O. Shepard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 86,458—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (autrefois St George), Freret (autrefois Long), la line de Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, l'ilet No 101 de Burtheville, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos 17, 18 et 19 sur un devis annexé à un acte pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 10 mai 1894, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Howard (autrefois St George) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocat pour le demandeur.
3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Moses F. Hollander vs P. Giovengo.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 34,921.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18me jour de juillet 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 glacière, 1 lot de liqueurs assorti, meubles, comptoirs, installations de buvette, licences d'Etat et de ville etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Sam Wolf, avocat pour le demandeur.
7 juil—7 14 18

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1909 RUE MIRO, COIN ALLEN.

L'ilet rues Annette et Tonti et le terrain contigu sur la rue Miro.

SUCCESSION DE JOSEPH SWATNIJKER.

No 86,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 13 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 29 juin 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Annette, Force et Libéral, étant lots Nos 22 et 23 sur une copie de devis en l'étude de P. E. Theard. Le lot 22 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Bernard sur une profondeur et façade à la rue Libéral de 128 pieds et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot 23 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Libéral sur 100 pieds plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1908 et faire 10 0|0 comptant en dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—aout 2 9 13